



SARL Carré D'as Immobilier

4 et 4bis rue du Marché

66200 ELNE

Tél : 04 68 64 41 28

Fax : 04 68 64 41 28

E-mail : caj.immo@wanadoo.fr

HONORAIRES

TRANSACTIONS

TRANSACTIONS HABITATIONS, TERRAINS ET MURS COMMERCIAUX

Les prix de vente affichés sont nets hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière.

VENTE D'immeuble à usage d'habitation

- | | |
|--------------------------------|---------------------------------------|
| • De 0 € à 35 000 € | - Honoraires T.T.C. 4 000 € (Forfait) |
| • De 35 001 € à 60 000 € | - Honoraires T.T.C. 5 000 € (Forfait) |
| • De 60 001 € à 100 000 € | - Honoraires T.T.C. 7 000 € (Forfait) |
| • De 100 001 € à 250 000€ | - Honoraires T.T.C. 9 000 € (Forfait) |
| • A Partir de 250 001€ et plus | - Honoraires T.T.C : 5 % |

(Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20%)

Les Honoraires seront à la charge de l'Acquéreur ou du Vendeur, selon Mandat.

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de négociation du dossier de vente.

TRANSACTIONS SUR TERRAINS :

- TERRAINS CONSTRUCTIBLES : Honoraires T.T.C. 9.000 (Forfait).
- TERRAINS DE LOISIRS : Honoraires T.T.C. 5 000 € (Forfait).

Carte Professionnelle : n° CPI 6601 2016 000 006 099

SARL au capital de 6 000 € - SIRET 488 427 618 00035 RCS Perpignan – Code NAF 703 A – APE 6831Z
Carte Professionnelle délivrée par la CCI de Perpignan – Caisse de Garantie : QBE – 21, rue de Balzac – 75406 – Paris Cedex08
Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante



www.century21.fr



TRANSACTION | GESTION | SYNDIC | ENTREPRISE | COMMERCE



SARL Carré D'as Immobilier

4 et 4bis rue du Marché

66200 ELNE

Tél : 04 68 64 41 28

Fax : 04 68 64 41 28

E-mail : cai.immo@wanadoo.fr

HONORAIRES

LOCATION Habitation, Mixte* et Meublée*

Zoné Géographie dans laquelle est situé le bien loué : Zone « Non Tendue » pour tous les P.O

Année de Référence : 2017

A la charge du bailleur :

Honoraires d'entremise et de négociation	5% de 11€ du m ²
Honoraires de visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail	8€ /m ² TTC (zone « non tendues – Loi ALUR)
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3€ /m ² TTC (Zone « non tendues - Loi ALUR)

A la charge du locataire :

Honoraires de visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail	8€ /m ² TTC (zone « non tendues – Loi LUR)
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3€ /m ² TTC (Zone « non tendes » - loi ALUR)

*Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 Juillet 1989 sont partagés entre locataire et propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret n2017-890 du 1^{er} Aout 2014

GESTION

Sur le montant des sommes, effets ou valeurs encaissés pour le compte du mandant :

- Pour les appartements : 8.33 HT (10%TTC)
- Pour les maisons : 7.5% HT (9%TTC)

Assurance des loyers impayés : En fonction du taux en vigueur appliqué par l'assurance (environ 3%)

Carte Professionnelle : n° CPI 6601 2016 000 006 099

SARL au capital de 6 000 € - SIRET 488 427 618 00035 RCS Perpignan – Code NAF 703 A – APE 6831Z
Carte Professionnelle délivrée par la CCI de Perpignan – Caisse de Garantie : QBE – 21, rue de Balzac – 75406 – Paris Cedex08
Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante



www.century21.fr



TRANSACTION | GESTION | SYNDIC | ENTREPRISE | COMMERCE